

## Royan et Royannais

MÉDIS

# Une piste cyclable jusqu'à Saint-Sulpice

À l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est tenu mercredi : la construction d'une piste cyclable entre Médis et Saint-Sulpice-de-Royan. Le sujet a fait l'unanimité. Le projet, rapporté par André Gallien, conseiller municipal délégué aux équipements communaux, consiste à réaliser les premières tranches et à aménager le tronçon n°67 du réseau intercommunal de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (Cara), reliant Médis depuis le lieu-dit chez Dias à Saint-Sulpice-de-Royan.

### Cet été

En phase esquisse, la Cara estime le coût des travaux à 157 950 euros (hors taxes) pour une distance de 1,800 km. Pour cette réalisation, des aides financières sont demandées auprès de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 97 770 euros HT (60 %). La contribution de la Cara sur le fonds de concours des aménagements cyclables, serait de 31 590 euros HT, comme l'autofinancement 31 590 euros HT pour la commune.

L' élu a expliqué que cet aménagement devrait, en principe, être opérationnel pour l'été 2021.



Tracé de la future piste cyclable. CAPTURE GOOGLE

« D'autres aménagements cyclables sont également prévus pour 2022, le long de la route départementale 140, en collaboration entre la commune et le Département pour rejoindre le centre de Médis.

Des études permettront aussi à terme, la réalisation d'une piste cyclable entre Saujon-Médis et Royan.

**Denise Roz**

### AU FIL DES DOSSIERS

Parmi les informations diverses, Éric Renoux, le maire a indiqué que des travaux (rebouchage de nids-de-poule) ont été effectués dans une quarantaine de rues de la commune, 35 tonnes d'enrobé ont été utilisées. La réfection d'une douzaine de voies reste encore à faire. Tous les autres points à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.